

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

5^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 10 novembre 2015, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 10 novembre 2015 ouverte à 17 h 32.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-15-16-017

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

DE RETIRER le point 2.1 - Engagement ou nomination à un poste de contremaître d'entretien spécialisé aux Services des ressources matérielles et

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 octobre 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de gravier naturel calibre MG-112 – Adjudication de contrat
- 2.2 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de 4 modules de simulateur tractopelle – Contrat de gré à gré – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-15-16-018

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 octobre 2015

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 octobre 2015 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 6 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 octobre 2015 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CE-15-16-019
SRM**

2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de gravier naturel calibre MG-112 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres #INV150930-07 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la fourniture de gravier naturel calibre MG-112 pour le Centre national de conduite d'engins de chantier;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 15 octobre 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par Monsieur André Paradis, directeur au Centre national de conduite d'engins de chantier;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Les Excavations Lafontaine inc., le contrat pour la fourniture de gravier naturel calibre MG-112, au montant de 51 350 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Madame Pascale Bélanger arrive. Il est 17 h 43.

**CE-15-16-020
SRM**

2.2 Centre national de conduite d'engins de chantier – Achat de 4 modules de simulateur tractopelle – Contrat de gré à gré – Adjudication de contrat

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs peut, en vertu de l'article 28 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*, octroyer un contrat de gré à gré pour « *des activités d'enseignement* »;

ATTENDU la négociation faite de gré à gré avec la compagnie Technologies Cognisco inc. pour la fourniture de 4 modules de simulateur tractopelle, destinés au Centre national de conduite d'engins de chantier;

ATTENDU l'argumentaire développé par la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier et la recommandation qui en découle, tel qu'il appert au document joint;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Technologies Cognisco inc., un contrat de gré à gré, en vertu de l'article 28 du « *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* », pour la fourniture de 4 modules de simulateur tractopelle, pour un montant de 108 000 \$, taxes non incluses;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question

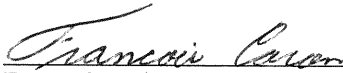
CE-15-16-021


5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 57.

ADOPTÉE à l'unanimité


François Caron
Président


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale